Règlement intérieur

La cotisation annuelle est fixée à 25 Euros (pour vous et tous les membres de votre famille) pour une adhésion de Septembre à Juin et 15 euros à partir du mois de Février (une période d'adaptation est possible avant l'inscription définitive).

L'adhésion comprend :

- les échanges de conversation français/anglais

- les **sorties programmées** régulièrement pour lesquelles une participation financière sera demandée en fonction de la complexité de l'organisation (vous pouvez vous inscrire lors des réunions ou à partir de notre site Internet).

- la **participation gratuite à des sorties ponctuelles** à la demi-journée décidées lors des échanges linguistiques (promenade dans la nature, cinéma, musée…).

Le paiement des sorties est obligatoire au plus tard 5 jours avant l'activité (organisation du co-voiturage, réservation de guide ou de restaurant…).

Toute annulation doit être faite 5 jours avant la date de l'activité sinon des frais d'annulation seront retenus. Les activités annulées par le bureau pour cause de mauvais temps ou du nombre insuffisant de participants seront remboursées.

Il est possible d'assister aux sorties sans être membre. Il sera alors demandé une participation aux frais majorée.

Règlement en liquide ou par chèque à l'ordre de « Sweet Home Grenoble ».

Facture sur demande.

Septembre 2012